

## Immatriculation d'une S.N.C.

**Merci de nous faire parvenir votre dossier par courrier, accompagné des pièces mentionnées ci-dessous :**

Chambre de Commerce et d'Industrie – Centre de Formalités des Entreprises  
2, avenue de la Préfecture – CS 64204  
35042 RENNES Cedex

Cette formalité entraîne l'attribution par l'Insee des numéros [<<< SIREN – SIRET – NAF >>>](#)

- ✓ 2 exemplaires **originaux** des statuts signés
- ✓ 2 exemplaires originaux ou certifiés conformes et signés en original par le représentant légal, du procès-verbal de nomination du gérant, si le gérant n'est pas nommé statutairement
- ✓ Journal d'annonces légales ou copie de celui-ci concernant l'avis de constitution
- ✓ Copie du justificatif de la jouissance des locaux où est situé le siège, par tout moyen au nom de la société
- ✓ Pouvoir signé en original s'il y a lieu
- ✓ [<<<Imprimé MO>>>](#) rempli et signé en original sur les **3** feuillets **ou si vous souhaitez être accompagné dans votre formalité, allez sur notre site : [www.cfenet.fr](http://www.cfenet.fr)**
- ✓ **1 exemplaire pour chacun des associés ainsi que pour les gérants associés ou non**, de l'[<<<Imprimé social TNS>>>](#) **ou sur notre site : [www.cfenet.fr](http://www.cfenet.fr)**
- ✓ **ACCRE (Aide à la Création et la Reprise d'une Entreprise)** : si vous faites une demande ACCRE, renseigner le **TNS et** transmettre cette demande ACCRE conjointement avec ce dossier d'immatriculation **ou** au plus tard dans les 45 jours, voir : [<<<Note d'information ACCRE>>>](#) [<<<Imprimé - notice ACCRE>>>](#) et [<<<Pièces à fournir>>>](#)

### Si apport en nature

- ✓ 2 exemplaires du rapport du commissaire aux apports

### Si l'activité est réglementée

- ✓ Copie de l'autorisation provisoire ou définitive, du diplôme ou du titre permettant l'exercice de l'activité au nom du représentant légal **ou** requête de **+ 27.99 €** à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce de Rennes

### Si création (sans acquisition de fonds)

- ✓ Chèque de **83.96 €** libellé à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce de Rennes

### Si acquisition de fonds ou apport de fonds

- ✓ Copie de l'acte
- ✓ Attestation de parution du journal d'annonces légales ou copie de celui-ci
- ✓ Chèque de **235.82 €** libellé à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce de Rennes

### Si prise en location gérance

- ✓ Copie de l'acte de location gérance et Journal d'annonces légales ou copie de celui-ci
- ✓ Chèque de **235.82 €** libellé à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce de Rennes

**Si achat de droit au bail ou achat de clientèle ou achat de licence IV**

- ✓ Copie de l'acte
- ✓ Chèque de **83.96 €** libellé à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce de Rennes

**Si achat de fonds de commerce en liquidation judiciaire**

- ✓ Copie du jugement ou copie de l'acte
- ✓ Chèque de **235.82 €** libellé à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce de Rennes

**Si donation ou licitation partage ou dévolution successorale ou attribution par voie de partage**

- ✓ Copie de l'acte
- ✓ Chèque de **235.82 €** libellé à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce de Rennes

**Identification des dirigeants**

(Gérant(e)s et associé(e)s) solidairement responsables)

**Pour chaque dirigeant et associé de la SNC**

- ✓ Attestation sur l'honneur signée en original relative à [«<<l'absence de condamnation>>»](#) de nature à interdire l'exercice d'une activité commerciale

**Personne physique**

*Si la personne est immatriculée au R.C.S.* à titre personnel ou en qualité de dirigeant de personne morale

- ✓ Extrait de l'immatriculation datant de moins de trois mois.

*Si la personne n'est pas immatriculée au R.C.S.*

**Français ou ressortissant de l'Union Economique (UE) et de l'Espace Economique Européen (EEE)**

- ✓ Copie de la carte d'identité recto verso valide ou du passeport valide avec déclaration faisant connaître sa filiation

**Etranger (ressortissant hors UE/EEE ou d'un pays n'ayant pas passé un accord avec la France)**

- ✓ Extrait d'acte de naissance ou copie **et** :

Si Titulaire de la carte de résident

- ✓ Copie de la carte de résident

Si Titulaire de la carte de séjour

- ✓ Copie de la carte de séjour temporaire, **valide**, mentionnant « toute activité commerciale industrielle ou artisanale » ou « vie privée et familiale »

**Pour personnes originaires de pays bénéficiaires d'accords particuliers (Monaco Andorre et Algérie)**

- ✓ Extrait d'acte de naissance ou copie **et** :
- ✓ Copie du visa longue durée portant la lettre D et la mention « commerçant » en cours de validité délivré par la Préfecture

**Marié (e)**

- ✓ Extrait d'acte de mariage ou copie de celui-ci **et** :

Si marié sous un régime de communauté légale ou conventionnelle sur territoire français (*sans objet si les 2 conjoints sont associés gérants de cette société*)

- ✓ 2 ex originaux de l' <<<[Attestation de délivrance d'information au conjoint du commerçant](#)>>>
- ✓ Chèque de **9.33 €** à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce de Rennes

Si marié avec contrat de mariage

- ✓ Copie du contrat de mariage datée et certifiée conforme par le déclarant

Si marié à l'étranger

- ✓ Copie de l'acte de mariage ou document équivalent certifié conforme par le déclarant

**Divorcé(e)**

- ✓ Extrait de l'acte de naissance ou de l'acte de mariage avec mention de la décision du divorce (si cette mention ne figure pas fournir la copie de la décision définitive certifiée conforme par le déclarant)

**Veuf (ve)**

- ✓ Extrait d'acte de décès si la mention ne figure pas sur l'extrait d'acte de mariage

**Pacsé (e)**

- ✓ Copie du document ou copie de l'extrait d'acte de naissance portant la mention du pacs

**Personne morale**

- ✓ Extrait de l'immatriculation datant de moins de trois mois **ou**

Pour les personnes morales non immatriculées au R.C.S.,

- ✓ Titre justifiant leur existence, le cas échéant, traduit en langue française

Pour le représentant permanent de la personne morale, s'il ne figure pas sur l'extrait K Bis de cette personne morale

- ✓ Pièces prescrites ci-dessus pour l'identification de la personne physique **et** copie de l'acte conférant sa qualité de représentant permanent.

**Pour les Commissaires aux comptes (s'il y a lieu)**

- ✓ Justification de l'inscription sur la liste des Commissaires aux Comptes et lettre du Commissaire aux Comptes acceptant sa désignation.

Pour tout commissaire aux comptes, personne physique

- ✓ Pour tout commissaire aux comptes personne physique : mention de la date et lieu de naissance ainsi que de l'adresse professionnelle sur imprimés <<<[Imprimé MO](#)>>> **ou sur notre site** : <<<[www.cfenet.fr](http://www.cfenet.fr)>>>

**FORMALITE A TRANSMETTRE PAR COURRIER AU CFE**